

# Compte Rendu

Réunion mensuelle du 17 mars 2023

En présence de : Daniel, Dominique, Éric, Florent, Franck, Michel, Michel, Stéphane

## 1. Informations locales

- 1.1. Retour sur la réunion de bureau du 2 mars 2023
- 1.2. Retour sur les rencontres avec les députés et sénateurs des Vosges
- 1.3. Retour sur l'assemblée régionale AMDM du 9 mars 2023

## 2. Informations nationales

- 2.1. État des lieux de la sécurité routière à l'échelon départemental
- 2.2. Lettre ouverte contre le CT cosignée par les députés et sénateurs
- 2.3. Inscriptions aux Assises du 27 au 29 mai 2023

## 3. Actions et/ou interventions de la FFMC 88 à venir

- 3.1. Manifestation du 18 mars 2023
- 3.2. Manifestation du 8 avril 2023
- 3.3. Manifestation du 22 avril 2023
- 3.4. Préparation du Conseil de Région à Dijon des 25 et 26 mars 2023
  - 3.4.1. EDPM : devons-nous nous préoccuper de ces mobilités ? Pourquoi ? Que Proposer ?
  - 3.4.2. Projet de soutien à Motomag, solidarité des antennes
  - 3.4.3. Fonds de solidarité du Grand Est
- 3.5. Motards d'un jour du 2 juin 2023 : préprogramme de la réunion préparatoire du 11 mai 2023
- 3.6. Lancement de l'opération airbags 2023
- 3.7. Report de la Fête du Massif des Vosges au samedi 16 septembre 2023

## 4. Point adhésions

## 5. Informations diverses

- 5.1. Point sur les réseaux sociaux FFMC 88
  - 5.1.1. Instagram – @ffmc .88
  - 5.1.2. YouTube – @FFMC88
- 5.2. Recherche d'un nouveau coordinateur
- 5.3. Prochaine permanence

## 1. INFORMATIONS LOCALES

### 1.1. Retour sur la réunion de bureau du 2 mars 2023

Une réunion entre les différentes antennes du Grand Est a eu lieu en visio pour aborder les actions à mettre en place contre le contrôle technique moto. La FFMC nationale a choisi la date du 22 avril pour une grande manifestation, mais l'ensemble des coordinateurs du Grand Est estiment que c'est trop tardif. La date du 18 mars a été retenue pour la région Grand Est.



## 1.2. Retour sur les rencontres avec les députés et sénateurs des Vosges

La FFMC nationale a demandé que les antennes fassent une action de lobbying auprès des députés et sénateurs pour leur faire signer une lettre ouverte à destination du président de la République afin d'annuler à nouveau le décret.

Notre démarche est la suivante : présenter la FFMC et les actions de l'antenne des Vosges, développer nos arguments contre le contrôle technique et enfin leur faire signer le courrier.

Monsieur Jean Hingray, sénateur, n'a pas hésité une seconde à signer le courrier. Monsieur Christophe Naegelen qui connaît la FFMC 88 (plusieurs membres de sa famille sont motards à défaut d'être adhérents) nous soutient également dans cette démarche ; d'ailleurs, il nous a montré sa question écrite au gouvernement demandant le retrait du CT qu'il a envoyée début décembre.

## 1.3. Retour sur l'assemblée régionale AMDM du 9 mars 2023

En vue de l'Assemblée générale de la Mutuelle des Motards qui aura lieu le 24 juin à Montpellier, des assemblées régionales sont organisées dans toute la France pour présenter les résultats de l'année 2022, l'orientation 2023 et élire des « représentants élus sociétaires » (RES). Trois candidatures sont attendues pour la région Lorraine.

- L'offre s'est enrichie à la demande des sociétaires :
  - les pièces volées sont garanties
  - l'aide juridique (Jurimotard) est accessible en ligne
  - le permis de conduire est mieux protégé
  - le cadre de prise en charge (SAVE) est étendu
  - les contrats dédiés aux mobilités urbaines sont ouverts à tout le monde
  - les draisienne électriques sont assurables
- Les contrats auto sont transférés à l'AGPM, plus compétente que l'AMDM

Actuellement, l'AMDM dispose de 38 « Maisons des Motards » et 57 délégations bénévoles.



Du 2 au 27 mars, tout sociétaire peut postuler pour devenir RES à l'Assemblée générale et/ou aux commissions sinistres. Pour cela, se rendre à cette adresse : <https://ar.amdm.fr>. Les votes se dérouleront du 31 mars au 10 avril 2023 à cette même adresse.

La question d'un éventuel contrôle technique a été posée à Patrick Jacquot, président et directeur général de la mutuelle, pour connaître sa position : ce sera comme pour les 100 CV pendant un temps, la visite ou non à un centre de contrôle technique ne sera prise en compte que s'il est prouvé que l'état de la moto est directement la cause d'un sinistre.

Par ailleurs, la « Maison des Motards » de Lorraine étant située à Metz, c'est-à-dire fort éloignée des motardes et motards des Vosges, il était envisagé de créer un « camion AMDM » pour bénéficier de la présence de la Mutuelle à nos différents événements locaux. Ce projet est toujours en cours, mais ce n'est pas une priorité ; ce sera peut-être pour la rentrée 2023 ou, plus probablement, en 2024.



## 2. INFORMATIONS NATIONALES

---

### 2.1. État des lieux de la sécurité routière à l'échelon départemental

Un questionnaire a été lancé afin de préparer l'audition de la FFMC au CNSR du 7 février 2023. Une quarantaine de questions, « à choix multiple » ou « ouvertes » ont été envoyées aux 85 antennes et portant sur la qualité du répondant, la participation aux instances locales, l'intérêt perçu de cette participation, l'identification des interlocuteurs, les actions menées, les partenaires et les CIF.

La synthèse de ce questionnaire est en annexe de ce compte rendu.

### 2.2. Lettre ouverte contre le CT cosignée par les députés et sénateurs

Lors de nos rencontres avec les députés et sénateurs vosgiens, nous allons demander à chacun de signer une lettre ouverte adressée au président de la République : après le développement de nos arguments concernant l'inutilité d'un contrôle technique moto, il y est évoqué la décision du Conseil d'État, interpellé par trois associations, qui semble constituer une ingérence dans l'exercice des prérogatives de l'exécutif tout en rappelant que le décret de mise en place du CT 2RM avait été suspendu à sa demande. La FFMC espère ainsi avoir plus d'influence par ce document cosigné que les différentes interpellations individuelles des élus au gouvernement.

### 2.3. Inscriptions aux Assises du 27 au 29 mai 2023

Les Assises, ou Assemblée générale, de la FFMC, c'est le rendez-vous annuel des représentants des antennes nationales et ultramarines, ainsi que de nos structures et associations nationales (Motomag, l'AMDM, l'AFDM, Loisirs, FEMA, etc.).

Elles se dérouleront au Cap d'Agde, du 27 au 29 mai 2023. Trois délégués par antenne, structure ou association nationale adhérente pourront y voter le bilan moral et financier et élire les membres du bureau national (date de clôture des inscriptions le 10 avril 2023).

La FFMC 88 sera représentée par Dominique (secrétaire), Michel (coordinateur) et Michel (adhérent).

## 3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR

---

### 3.1. Manifestation du 18 mars 2023

L'antenne des Vosges manifesterà à Épinal le samedi 18 mars tandis que la FFMC 54-55 rejoindra la manifestation de la FFMC 57. La FFMC 90 a choisi de l'organiser le 8 avril, mais invite ses adhérents et sympathisants à rejoindre Épinal le 18 mars. Il n'y a pas d'antenne dans le 70, mais un groupe renforcera nos effectifs. Par ailleurs, il est prévu la présence de journalistes de Vosges Matin et de Vosges Télévision. Côté préfecture, une délégation de l'antenne sera reçue par la préfète à 16 h afin de présenter le rôle de la FFMC 88 côté sécurité et nuisances sonores, lui laisser des documents expliquant l'inutilité de ce contrôle, et le conflit d'intérêts des trois associations qui ont manipulé le Conseil d'État.

La manifestation passera à la fois en ville et sur la RN 57, et visitera notamment quelques centres techniques, Vosges Matin, le commissariat, la préfecture.

Côté service d'encadrement, nous avons demandé la présence de motards de la police municipale (on n'aura finalement qu'une voiture), des motards de la gendarmerie (4 ont été confirmés) et les motards de la police nationale (probablement 4, mais ce n'est pas certain). Nous savons que nous pourrions compter sur les groupes Moto Vosges et les adhérents de la FFMC 90 qui sont formés à ce rôle et les remercions par avance.



Un café sera servi au départ de la manifestation (sur le parking) avec mise à disposition de cache-plaques.

### 3.2. Manifestation du 8 avril 2023

En retour de leur soutien lors de la manif du 18 mars, la FFMC 88 invite toutes les motardes et motards vosgiens à rejoindre la manifestation du 8 avril à Belfort. Une déclaration de manifestation sera faite pour le trajet (départ, comme d'habitude depuis le parking du cimetière, face à Renault, heure à définir). Pour information, le convoi passera par le col, sauf météo défavorable.

### 3.3. Manifestation du 22 avril 2023

Un sondage a été mis en place pour demander aux adhérent-es et sympathisant-es de tout le Grand Est pour savoir quelle ville entre Nancy, Metz, Belfort ou Strasbourg, voire Paris, elles et ils seraient plus susceptibles de se rendre. Nancy a été plébiscitée, quelques motards étant cependant volontaires pour rejoindre la capitale (un couchage pourra être organisé le samedi soir dans les locaux de Motomag).

### 3.4. Préparation du Conseil de Région à Dijon des 25 et 26 mars 2023

#### 3.4.1. EDPM : devons-nous nous préoccuper de ces mobilités ? Pourquoi ? Que proposer ?

Les EDPM (Engin de déplacement personnel motorisé), c'est-à-dire tous les engins à moteur électrique sauf les vélos à assistance électrique, sont assurés par la Mutuelle des Motards.

Au bureau, les avis sont partagés :

- on a bien d'autres choses à faire, qu'ils se débrouillent, ils n'ont pas de permis, pas de formation, ils représentent un danger sur la route ;
- il ne faut pas traiter ces nouveaux engins comme ont été traités les motards au début de leur démocratisation, accusés de tous les maux, la réglementation va évoluer comme elle a évolué avec les motos (permis, casque, etc.) ; par ailleurs, il s'agit de s'en préoccuper, pas de s'en occuper (l'AFDM peut créer une formation spécifique et, de notre côté, on peut en tenir compte dans nos rencontres avec la DDT lors de l'élaboration des DGO par exemple).

Daniel, délégué bénévole de l'AMDM, propose une mini formation d'actualisation du Code de la route axée sur les nouveaux panneaux et réglementations de ces moyens de transport urbain.

#### 3.4.2. Projet de soutien à Motomag, solidarité des antennes

Comme beaucoup d'organes de presse, Motomag rencontre des difficultés et a besoin de notre soutien. La FFMC nationale propose de créer un fonds à cet effet, à nous de définir les modalités d'abondement. Il est ressorti des discussions deux propositions :

- soit calculer un forfait en fonction du nombre d'adhérents dont le montant sera à définir,
- soit fixer un pourcentage sur l'excédent d'exploitation (solde de trésorerie – les ressources).

Cette deuxième proposition sera présentée au Conseil de Région.

#### 3.4.3. Fonds de solidarité du Grand Est

Le fonds de solidarité du Grand Est existe depuis plusieurs années, il est géré par la FFMC 10. Il a permis à Daniel – qui essaie de relancer l'antenne du 68 – d'être remboursé de ses frais de déplacement et, à ce jour, il ne reste plus grand-chose. La FFMC 88 propose de l'abonder à hauteur de 150 €.

### 3.5. Motards d'un jour du 2 juin 2023 : préprogramme de la réunion préparatoire du 11 mai 2023

L'association des maires demande à recevoir le programme de cette journée avant la réunion préparatoire. Pascal recherchera sur le cloud FFMC une description à leur envoyer par mail avant le 7 avril.



### 3.6. Lancement de l'opération airbags 2023

Le fournisseur nous propose les airbags HitAir au même prix que l'année dernière sous réserve d'en commander au minimum 50. Un rendez-vous est fixé le 23 mars pour présenter à nouveau cette opération à la préfecture.

### 3.7. Report de la Fête du Massif des Vosges au samedi 16 septembre 2023

Le CODEVER envisageait cette opération en juin, mais l'indisponibilité de plusieurs acteurs de cette journée l'oblige à la reporter au 3<sup>e</sup> weekend de septembre. Il prévoit de mettre en avant les sports dans le massif des Vosges en se positionnant au Markstein. En parallèle, le président de l'association des commerçants animera le site de la Schlucht. La FFMC 88 pourra donc poser un relai Calmos à l'un ou l'autre de ces emplacements. De l'avis général, il est décidé de se maintenir à la Schlucht.

## 4. POINT ADHÉSIONS

---

FFMC 88 : 48 adhérents (dont un taux de réadhésion de 86.05 %) et 8 membres de droit  
(contre 31 adhérents l'année dernière à la même période et 11 membres de droit)

FFMC nationale : 6 071 adhérents (dont un taux de réadhésion de 66.79 %)  
(contre 4 511 adhérents l'année dernière à la même période)

## 5. INFORMATIONS DIVERSES

---

### 5.1. Point sur les réseaux sociaux FFMC 88

#### 5.1.1. Instagram – @ffmc.88

Il avait été demandé à Jade, par l'intermédiaire d'Éric, de mettre Dominique en coadministratrice et de compléter notre page avec les photos et vidéos de la manifestation de novembre puis de la manifestation à Paris et enfin celle du 18 mars à Épinal. En l'absence d'Éric, ce point est reporté à la prochaine réunion.

#### 5.1.2. YouTube – @FFMC88

Des difficultés techniques ne nous permettent pas, pour l'instant de conserver cette chaîne. Ce projet est reporté à une période moins chargée en événements.

### 5.2. Recherche d'un nouveau coordinateur

Le mandat de Michel se termine fin 2023 et il ne souhaite pas se représenter en tant que tel, mais plutôt comme coordinateur adjoint. Il est donc indispensable de former une personne dès maintenant pour qu'elle soit prête dès 2024 à gérer l'antenne. Dans l'immédiat, il est suggéré à Michel de lister et déléguer la moitié de ses tâches de manière à diminuer sa charge de travail.

### 5.3. Prochaine permanence

La prochaine permanence se tiendra le **vendredi 21 avril 2023** à 19 h, quartier de la Magdeleine à Épinal.



# FFMC

Fédération Française des Motards en Colère

## Management local de la sécurité routière Audition de la FFMC par la Commission VTII du CNSR le 7 / 02 / 2023

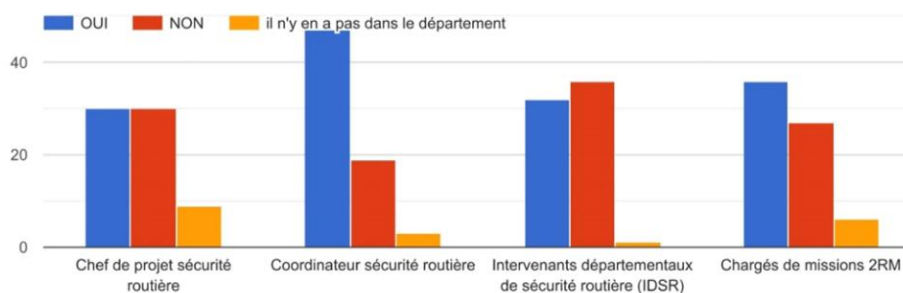


Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

Avez-vous des contacts avec ?



Précisions sur les relations avec les acteurs locaux de la SR

Les relations sont majoritairement bonnes

la présence des M. Moto ou IDSR sur les actions SR FFMC est appréciée

Importance d'un coordinateur SR investi, moteur, motivé, efficace...

Mouvement FFMC :

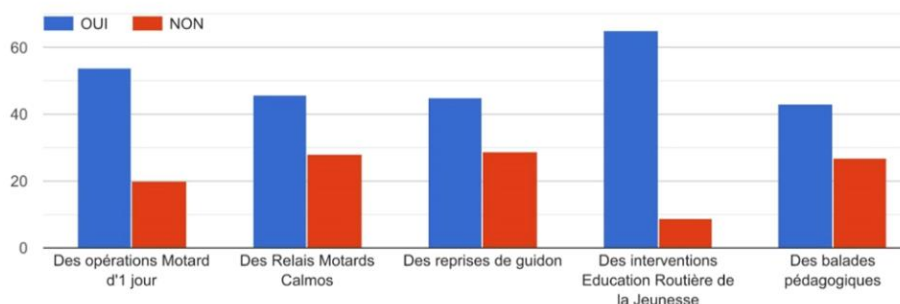


La FFMC est membre de la





Avez-vous déjà organisé ?



Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

Autres actions ?

Relevé de "points noirs" de l'infrastructure routière : opération nid de poule (week-end de pâques )

Tenue de stand à visée pédagogique lors de salons, portes ouvertes motocistes, journée sécurité routière de la préfecture, "faites" de la moto

Encadrement de manifestation sportive, revendicatives (formation SO), ou de journées sur circuit

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

Avec quels partenaires ?

avec les structures du mouvement FFMC : Mutuelle des motards, AFDM et les militants FFMC

motards des FO, Escadrons Départementaux de Sécurité Routière, les services de secours

les communes

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la



Si non, pourquoi ?

Antenne trop "jeune"

Ne pas être assimilé à l'action répressive

Avoir une réelle indépendance d'action et de discours

Pas de budget de la DEAL et la préfecture n'autorise pas facilement la présence de la DEAL ou de notre Monsieur Moto sur nos actions.

Nos actions se passent forcément le week-end alors que les personnels de la préfecture ne travaillent pas le week-end ...



Quelle est l'état des discussions avec la préfecture concernant la mise en œuvre de l'expérience CIF ? Des actions de communication ont-elles été mises en œuvre localement ? (Panneaux, dépliants, autres...)

- 38 : 3 affichages sur panneaux lumineux mais trop loin des villes ( au niveau des péages urbain, soit 15 kms avant l agglomération) - Il a fallut être insistant
- 66 : La préfecture ne voit pas l'interet de la mesure dans le département (peu de voies concernées) et les FO du département n'ont jamais fait la chasse aux 2RM remontant les files. 2 panneaux ont été posés, mais la FFMC66 est quasiment la seule structure a avoir distribué des dépliants (la DDTM en a reçu 500, la FFMC66, 10 000).
- 31 : Rien, silence complet de la Pref, pas de panneaux, la FFMC31 a distribué les flyers
- 84 : Nous avons du batailler avec la préfecture pour la mise en place de l'expérimentation qui s'est concrétisée par la pose de panneaux... Nous prévoyons une opération de tractage au printemps.
- 78 :Oui tout est en place dans le 78



Quelle est l'état des discussions avec la préfecture concernant la mise en œuvre de l'expérience CIF ? Des actions de communication ont-elles été mises en œuvre localement ? (Panneaux, dépliants, autres...)

- 44 : suite à demandes d'information répétées de leur part :
  - la préfecture n'a pas de rôle si ce n'est l'information des usagers (un spot radio, 2 brèves petites distributions de tracts que sur Nantes ville),
  - la DIRO ne sait rien si ce n'est qu'il va y avoir 8000€ pour 2 panneaux routiers en entrée du périphérique Nantais ( nous leur avons remis de flyers CIF , ils n'en avaient pas !),
  - la DDTM n'a pas beaucoup d'infos c'est le CEREMA qui dirige tout, le CEREMA ne répond pas car personne n'a accepté de nous donner un référent , nous ne sommes pas invités aux réunion de l'observatoire départemental de la CIF malgré nos demandes.
  - C'est l'antenne qui distribue les flyer lors des stands, dans les auto moto écoles, dans les ERJ...
  - Lors d'une audience avec le département 44 (2 élus et 4 techniciens) nous avons du leur expliquer qu'ils étaient concernés par la CIF car c'était sur TOUT le département, nous leur avons remis des flyers.





Quelle est l'état des discussions avec la préfecture concernant la mise en œuvre de l'expérience CIF ? Des actions de communication ont-elles été mises en œuvre localement ? (Panneaux, dépliants, autres...)

- 34 : Pas de discussion avec la Préfecture seulement avec la Métropole de Montpellier qui gère la zone de circulation qui est utilisée pour l'expérimentation. Toutefois, cette zone est tellement réduite que l'expérimentation ne sera pas probante.
- 59 : pas au niveau , groupe pilotage pas mis en place, pas encore de panneaux, pas de comm pas de comptages faits malgré nos relances. Nous avons pu faire intégrer un atelier CIF dans les reprises de guidon pref en régie
- 69 : Peu de discussions sauf pendant les réunions DGO, distributions des flyers par nos soins, panneau sur la A43 depuis l'automne.
- 26/07 : Pas d'écoute jusqu'à une récente réunion sur le DGO ou tout le monde semblait découvrir le sujet. Lors de cette réunion le représentant de la gendarmerie a soutenu notre demande de mise en place de panneaux et d'information. Côté antenne nous avons distribué des tracts en auto écoles, chez des motocistes, et sur les aires de l'A7

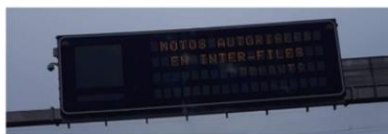
Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

Quelle est l'état des discussions avec la préfecture concernant la mise en œuvre de l'expérience CIF ? Des actions de communication ont-elles été mises en œuvre localement ? (Panneaux, dépliants, autres...)

- 33 : Localement, suite à nos demandes, relances, la communication est bien mise en place sur les PMV, les panneaux sont en place (2 ne sont pas réglementaires mais vont être changés à la fin du mois à notre demande. C'était une erreur du fabricant !!).
  - Suite à un message pas très judicieux (au début de l'expérimentation de la CIF, nous avons fait changer celui-ci par un plus approprié



Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

## Un questionnaire : pourquoi ?

- Connaître et comprendre le fonctionnement local de la sécurité routière
  - Recueillir le point de vue d'associations investies dans l'amélioration de la sécurité routière à l'échelon départemental
  - Identifier les bonnes pratiques et les "points d'amélioration"

Rappelons les "Cinq facteurs-clés de succès" identifiés par le rapport de la cour des comptes sur la sécurité publié en 2021 :

- 1 - L'existence de politiques locales explicites et claires ;
- 2 - La qualité des échanges et de la coopération entre le réseau associatif, la préfecture et le conseil départemental ;
- 3 - La continuité des actions de prévention menées par les acteurs locaux ;
- 4 - L'engagement de l'éducation nationale ;
- 5 - La disponibilité et le partage d'une information de qualité sur l'accidentalité du département.

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la



## Un questionnaire : comment ?

- "Google form" envoyé aux 85 antennes départementales de la FFMC
- une quarantaine de questions, "à choix multiple" ou "ouvertes"
  - qualité du répondant
  - participation aux instances locales
  - intérêt perçu de cette participation
  - identification des interlocuteurs
  - action menées
  - partenaires
  - un cas pratique : La CIF



Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

## Un questionnaire : pour quels résultats

71 réponses  
commentaires livrés "brut de fonderie" : pas de filtre , pas de jugement  
: traduire fidèlement la perception au niveau local

Certaines questions mal comprises (ou mal posées)

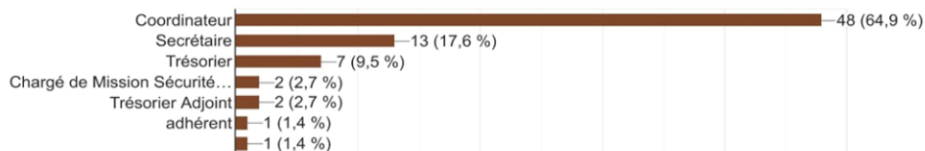
Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

## Un questionnaire : pour quels résultats

Votre fonction  
74 réponses



Mouvement FFMC :

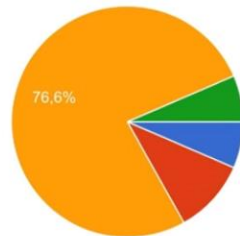


La FFMC est membre de la



### Nombre d'année d'existence de l'antenne

74 réponses



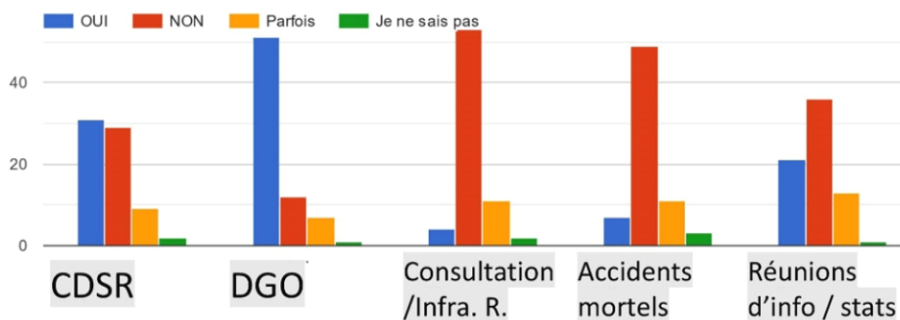
- Moins de 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Plus de 10
- Autre

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

### Votre antenne participe-t-elle à une de ces réunions ?



### Votre antenne participe-t-elle à d'autres réunions ? 1/2

- Préparation de la Journée SR, organisée par Mr Moto
- Rencontres avec l'équipe Sécurité Routière de la DDTM
- Tables rondes sécurité routière (souvent une façade pour la presse)
- Conseil départemental et communauté d'agglomération (Avignon)
- Comité partenaire avec Nantes Métropole et réunion de coordination avec la DIRO
- Quelques appels de communes suite à Motard d'un jour avant installation d'infrastructures.
- Commission sécurité routière de la ville de Bayonne
- Participation à la démarche Vision 0 de la Métropole de Lyon (démarche Be Sure)

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la



## Votre antenne participe-t-elle à d'autres réunions ? 2/2

- Réunions d'informations comme IDSR
- Stage de sensibilisation à la SR pour récupération de points
- A notre demande, pour divers sujets comme la CIF, circuit de Mérignac, changement de préfet
- MR2rm
- Service Sécurité Routière de la Préfecture
- Actions de SR
- Pdsr
- Conseil départemental : En 2022, signature charte infrastructure routière de Lot et Garonne

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

## Comment a-t-elle été invitée la première fois ?

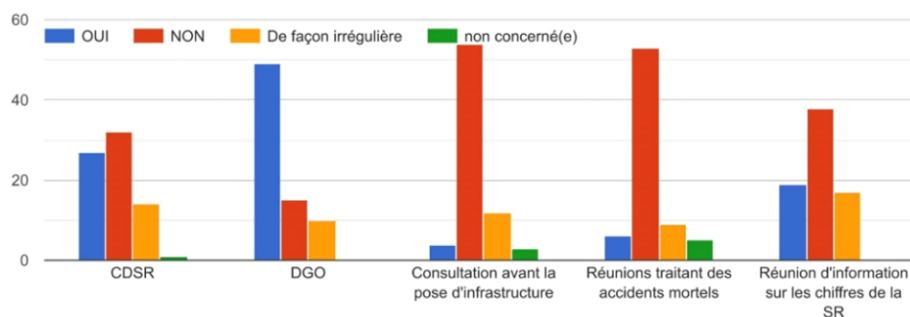


Mouvement FFMC :

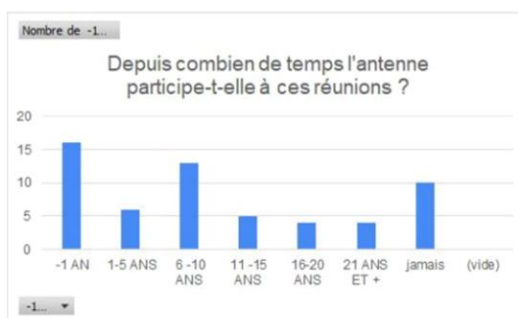


La FFMC est membre de la

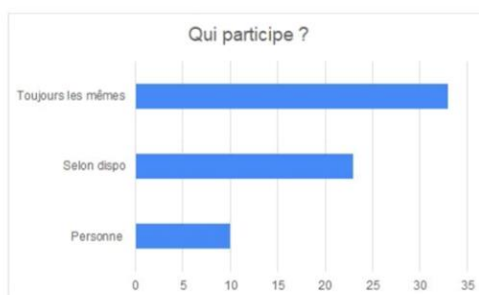
## Depuis, l'antenne est-elle systématiquement invitée par la préfecture ?



Depuis combien de temps l'antenne participe-t-elle à ces réunions ?



Qui participe à ces réunions pour l'antenne ? Toujours la même personne, celle ou celui qui est disponible ?



Ce type de réunion a toujours lieu en semaine, en journée, quelle(s) conséquence(s) en termes d'organisation pour l'antenne ?

- ce sont toujours les mêmes personnes qui y assistent : personnes retraitées
- les personnes disponibles avec prise de congé nécessaire

La participation demande beaucoup de temps et d'investissement pour des personnes qui sont bénévoles

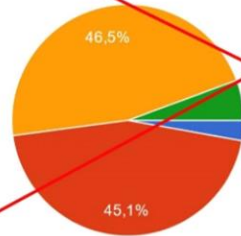




Votre antenne n'a participé à aucune de ces réunions

Est-ce un choix volontaire de l'antenne ?

71 réponses



- Oui
- Non
- non concerné(e) par la question
- Sans objet

Mouvement FFMC :

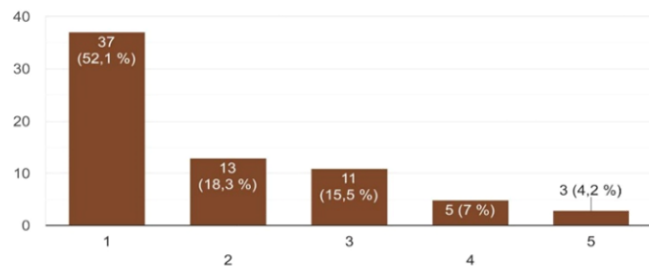


La FFMC est membre de la

Intérêt de ces réunions ?

Est-ce utile ou inutile selon vous ?

71 réponses



Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

Utilité de ces réunions :

OUI

- représenter les motards et la FFMC, lutter contre les préjugés
- montrer l'implication des motards, citoyens engagés et concernés
- être informés et impliqués, apporter son expérience
- rencontrer les autres acteurs de la SR
- améliorer la SR des 2RM (dont infra mais pas que)
- mieux comprendre les facteurs d'insécurité, développer XPertise
- être le relais de la fédération à l'échelon départemental et vice versa

MAIS

- ces réunions sont là pour étouffer toute contestation sur la sécurité, canaliser la grogne mais pas ou peu de résultat
- possibilité d'intervention limitée
- pas de travail en commun, peu de résultats concrets
- pas de suivi, écoutés mais pas entendus

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la



Que voudriez-vous qu'il soit fait au niveau local en termes de SR, qui vous paraît indispensable et que vous ne trouvez pas ? (réponses "verbatim")

- plus de communication et pédagogie
- être davantage consultés notamment avant mise en place d'infra. routières (dont obstacles urbains)
- prise en compte des 2RM
- prise en compte des voies communales
- analyse des causalités d'accidents moins "sommaire"
- partage de diagnostic
- respect des Préconisations du CEREMA (municipalités)
- plus d'interactions entre resp. SR, resp. voirie et repr. usagers

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

Que voudriez-vous qu'il soit fait au niveau local en termes de SR, qui vous paraît indispensable et que vous ne trouvez pas ? (réponses "normalisées")

- Suivi des recommandations du CEREMA
- Plus d'aides financières pour les actions de SR
- Plus de communication sur la vulnérabilité des 2RM en direction des autres usagers particulièrement au printemps
- Faciliter et pérenniser la prise de contact avec les interlocuteurs de la SR
- Plus de concertation lors de projet d'aménagement routier
- Être invités aux différentes réunions
- Amélioration conception/ entretien des infrastructures routières
- Participer / améliorer l'analyse des accidents
- Communication régulière des statistiques départementales
- Réunir plus régulièrement les acteurs de la SR

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

Qu'est-ce qui est fait et qui selon vous est bien fait et nécessaire ?

PDASR : prise en compte et soutien financier aux actions de SR de la FFMC (dont ERJ > formation des bénévoles à l'intervention dans les collèges sur la SR auprès d'ados)

Infrastructures /amélioration de l'entretien des routes : dans certains départements des efforts particuliers sont portés au problématiques motardes : doublement des rails de sécurité, arrêt du gravillonnage, prise en compte des signalements de points noirs

Consultation et écoute de la FFMC, reconnaissance du statut particulier des deux roues motorisés / usagers vulnérables, dialogue entre administration et acteurs de la SR

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la



## FFMC : acteur national de la SR

Une association sans but lucratif (selon loi de 1901) créée le 23 janvier 1980

Depuis plus de 40 ans, la Fédération Française des Motards en Colère défend, sans corporatisme, la pratique du deux-roues motorisé.

Dans un esprit de responsabilité et de solidarité, elle s'investit notamment dans le développement de la prévention et de la formation, pour le partage de la route et la sécurité routière.

La FFMC démontre le bien-fondé de ses idées et idéaux en les mettant en pratique.

Ses valeurs : liberté, solidarité, partage, éducation, et respect.



Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

## FFMC locales et structures : acteurs de la SR

### La FFMC en bref :

- Direction nationale : 7 Bénévoles élus
- Antennes départementales : 85 antennes sur 91 départements (dont Dom-Tom)
- Bénévoles élus en antenne : 771 bénévoles élus
- Nombre de salariés : 4

La FFMC a aussi créé des structures visant à mieux répondre aux besoins des utilisateurs de deux-roues motorisés, l'assurance mutuelle des motards, moto magazine, l'association pour la formation des motards, la fmc loisirs, et des commissions de travail permanentes, sur des sujets tel que le vol, le juridique l'éducation routière de la jeunesse, etc.

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

